

COMPTE RENDU
SÉANCE CONSEIL DU 01 SEPTEMBRE 2021

Présents : M. MUFFAT Michel (la Glière) -- M. COCCOZ Patrick - Mme MICHAUD Sonia – Mme SIBIL Christine - M. MUFFAT Bruno - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André-- M. BRAIZE Richard - Mme QUOEX Valérie - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent

Absent(s) ou excusé(s) : M. DENNE Jean – Claude - M. MUFFAT Michel (la Ranche) - Mme TAVERNIER Marie - Laure - Mme MICHAUD Carole

Procurator(s) : M. MUFFAT Michel (la Ranche) à M. GAILLARD Guy

Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Date convocation : 26/08/2021

Secrétaire de séance : Mme SIBIL Christine

Monsieur MUFFAT Michel (la Glière), premier adjoint indique que monsieur le maire ne pourra présider la séance du présent conseil, du fait d'une réunion urgente en préfecture, dans le cadre de la crise sanitaire. Il assurera donc la présidence de la séance.

Adoption dernier compte rendu :

Adopté à l'unanimité.

Décisions modificatives : budget principal, eau et assainissement, touristique :

Madame Sonia MICHAUD, propose au Conseil municipal d'adopter les décisions modificatives ci-dessous.

Le conseil après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

* Budget principal :

CPT	DEPENSES	RECETTES
678	+ 2 500.00 €	
70841		-10 000.00 €
752		- 9 000.00 €
774		+21 500.00 €
10226	+ 1 000.00 €	+ 112 000.00 €
1323		+ 109 000.00 €
2041482-106	+ 54 900.00 €	
2312-64	+ 165 100.00 €	

* Budget touristique :

CPT	DEPENSES	RECETTES
6257	- 16 200.00 €	
6718	+ 58 200.00 €	2 000.00 €
752		42 000.00 €

* Budget parking :

CPT	DEPENSES	RECETTES
023	2 000.00 €	
7078		2 000.00 €
021		2 000.00 €
2313	2 000.00 €	

* Budget eau et assainissement :

CPT	DEPENSES	RECETTES
706129	8 000.00 €	
70611		8 000.00 €
1313		2 000.00 €
1641	2 000.00 €	

Recrutement ASVP hiver 2021/2022 :

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière), propose au Conseil municipal de recruter en complément de l'ASVP à l'année, un autre ASVP, pour répondre au besoin saisonnier, du 15 décembre 2021 au 15 avril 2022

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le recrutement selon les modalités ci-dessus.

Convention servitude Enedis :

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière), propose au Conseil municipal d'accepter la convention de servitude avec Enedis, concernant l'enfouissement de réseau à Zauley parcelle 1698.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la convention de servitude avec Enedis.

Coupes ONF 2022 :

Monsieur GAILLARD Guy, propose au Conseil municipal le programme de coupes forestière, proposé par l'Office National des Forêts pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le programme de coupes forestières, proposé par l'Office National des Forêts, pour l'année 2022 et désigne comme garant : M. MUFFAT Michel (la Ranche) ; M. DENNE Jean-Claude et M. GAILLARD Guy.

Convention Commune/SERMA exploitation estivale télécabine Ardent :

Monsieur BRAIZE Richard présente au Conseil municipal le projet de convention entre la commune et son délégataire du domaine skiable (SERMA), afin de permettre l'ouverture à titre expérimental cet été de la télécabine d'Ardent.

Il rappelle que ce projet s'inscrit dans la volonté municipale de contournement de la route des Lindarets, afin d'obtenir la piétonnisation du village en période estivale et répond au développement du tourisme doux.

Il précise, que le coût d'exploitation de cette télécabine pour 42 jours du 12 juillet au 28 août 2021, s'élève à : 1 700.00 € HT par jours * 42 jours = 71 400.00 HT.

La commune versera à son délégataire dans le cadre de cette ouverture une indemnité compensatrice, comme définit dans la présente convention, afin de garantir l'équilibre économique de cette expérimentation, non prévue dans la délégation de service public actuellement en cours avec le délégataire.

Demande au conseil de l'autoriser à inscrire par décision modificative, les crédits correspondant au budget touristique 2021.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- valide l'ouverture à titre expérimentale, par le délégataire du domaine skiable (SERMA), pour la période 12 juillet au 28 août 2021

- prend acte du coût d'exploitation présenté par le délégataire pour cette exploitation soit :
: 1 700.00 € HT par jours * 42 jours = 71 400.00 HT.

- autorise le versement par la commune à son délégataire, dans le cadre de l'expérimentation de l'ouverture de la télécabine d'Ardent, non inscrit dans la présente délégation, d'une indemnité compensatrice permettant à l'exploitant la couverture des frais, selon les modalités définies dans la présente convention. (convention jointe)

- votera par décision modificative l'inscription au budget touristique des crédits nécessaires à cette opération, non prévue au budget primitif. 2021.

Un bilan sera effectué de cette ouverture.

Une meilleure communication, pour les années futures devra être réalisée, afin d'optimiser la fréquentation de la télécabine.

Rentrée scolaire 2021 :

Madame QUOEX Valérie fait état de la rentrée scolaire 2021.

Les membres de la commission scolaire sont passés voir les enseignantes ce jour, avant la rentrée, pour faire un point sur cette dernière.

Des petits travaux supplémentaires de câblage informatique seront à prévoir.

Une parcelle dans les jardins partagés, sera attribuée à l'école

Concernant la cour, un devis est demandé pour un parasol afin d'offrir de l'ombre aux enfants.

18h40 arrivée de Monsieur DUCHEMIN Vincent.

Convention ONF abattage arbres :

Monsieur GAILLARD Guy propose au Conseil municipal d'entériner la convention entre la commune de l'Office Nationale des Forêts, concernant la coupe forestière sur la parcelle communale n°9 et 10.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité d'entériner les conventions.

Multisport Avenant Cosec :

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière) propose au Conseil municipal, dans le cadre du marché du multi-stade du Pré, d'accepter l'avenant n°1, avec l'entreprise COSSEC ci-dessous :

Marché	HT	TVA	TTC
Initial	274 925.70 €	54 985.14 €	329 910.84 €
Prestation supplémentaire	8 645.00 €	1 729.00 €	10 374.00 €
Avenant 1	13 378.00 €	2 675.60 €	16 053.60 €
Total	296 948.7 €	59 387.54 €	356 336.34 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité l'avenant n° 1, avec l'entreprise COSSEC ci-dessus.

Chemin tour du Lac avenant Dumas Frères :

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière) propose au Conseil municipal dans le cadre du marché d'aménagement du chemin du tour du lac, d'accepter l'avenant n°1, avec l'entreprise DUMAS Frères ci-dessous :

Marché	HT	TVA	TTC
Initial	128 923.20 €	25 784.64 €	154 707.84 €
Avenant n°1	15 405.30 €	3 081.08 €	18 486.48 €
Total	144 328.60 €	28 865.72 €	173 194.32 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, l'avenant n° 1 avec l'entreprise DUMAS Frères ci-dessus.

Convention avec le département trottoir du Lac :

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière) propose au Conseil municipal, dans le cadre de la réalisation par la commune du trottoir au lac, la convention de voirie entre la commune et le département.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la convention.

Réservoir de l'Elé avenant Montessuit :

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière) propose au conseil municipal dans le cadre du marché de création d'un réservoir d'eau potable à l'Elé, d'accepter l'avenant n°1, avec l'entreprise MONTESSUIT ci-dessous :

Marché	HT	TVA	TTC
Initial	213 500.00 €	42 700.00 €	256 200.00 €
Avenant 1	6 238.48 €	1 247.70 €	7 486.18 €
Total	219 738.48 €	43 947.70 €	263 686.18 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, l'avenant n° 1, avec l'entreprise MONTESSUIT ci-dessus.

Tarif vente ancien matériel de la cantine :

Madame QUOEX Valérie propose au Conseil municipal dans le cadre de la vente d'ancien matériel de cuisine les tarifs de cession suivants :

- Four pour 150.00 € TTC
- Four pour 100.00 € TTC.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, les tarifs de cession ci-dessus.

Validation tarifs saison hiver 2021/2022 du délégataire SERMA :

Monsieur MUFFAT Michel (la Glière) présente au Conseil municipal, les tarifs 2021/2022, proposés par la SERMA pour l'hiver 2021/2022, conformément aux dispositions de la délégation de service public.

Il est précisé que pour tenir compte de la crise sanitaire, les tarifs n'augmentent pas cet hiver, par rapport à la saison dernière.

Monsieur MUFFAT Michel (la Glière) propose au conseil de valider les tarifs pour la saison d'hiver 2021/2022, car dans le cadre de l'évolution normale des forfaits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte à l'unanimité les tarifs pour la saison d'hiver 2021/2022, proposé par son délégataire la SERMA.

Compte rendu des commissions :

Réservoir de l'Elé (M. ROSSET André)

Les travaux de gros oeuvres touchent à leur fin, reste à réaliser les travaux de tuyauterie et de remblais et essais. La mise en service du réservoir est programmée pour la fin de l'année.

Parking vers terrain de football (M. MUFFAT Michel la Glière)

La commune va réaliser un parking entre l'espace de loisir du pré et la route du pré, cet automne. La CCHC quant à elle va réaliser cet automne le goudronnage et l'aménagement du parking du stade, permettant ainsi de finir les aménagements réalisés.

Maison funéraire : (M. MUFFAT Michel la Glière)

L'attribution du marché va être faite prochainement.
Le démarrage des travaux est programmé à l'automne.

Ski de fond (M. BRAIZE Richard)

La commission travaille sur la réalisation d'un vrai plan des pistes de ski de fond et de raquettes, pour valoriser le domaine nordique de la commune.

DSP Base de loisir du lac : (M. BRAIZE Richard)

La commission fera cet automne un bilan avec le délégataire.

Baignade du lac : (Mme QUOEX Valérie)

La saison s'est bien déroulée, malgré les conditions météo.
Une réflexion sur le règlement va être menée, concernant l'obligation d'accompagnement dans l'eau des enfants de – 7 ans.

Sentiers pédestres : (Mme SIBIL Christine)

Des observations ont été remontées auprès de la CCHC, concernant des problèmes de signalétique des sentiers relevant de sa compétence, sur le secteur des Dérèches. La commission regrette l'absence de réaction de cette dernière, pour donner suite à ses observations.

Appartement de l'école : (Mme QUOEX Valérie)

Le conseil municipal propose de louer pour la saison d'hiver, un des 2 grands appartements de l'école maternelle, en priorité pour permettre le logement de personnel saisonnier des socio-professionnel de la commune.

Un sera gardé pour les besoins de la commune ainsi que le studio.

Finances : (Mme MICHAUD Sonia)

Pour répondre à une demande du contrôle de légalité, un travail va être réalisé par la commission concernant les dépenses et recettes intégrées dans le budget touristique, afin que ce dernier ne traite que les dépenses et recettes en lien avec sa délégation de service public, pour la gestion de son domaine skiable.

Un point sera présenté lors d'une prochaine séance, après un travail de finalisation entre la commune, le Trésor public et la Préfecture.

Octobre rose : (Mme QUOEX Valérie)

Le CCAS organise le samedi 2 octobre à 14 h une marche solidaire au Lac, dans le cadre d'Octobre rose. Les fonds récoltés iront au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Repas du personnel : (Mme QUOEX Valérie)

Le repas du personnel communal avec les élus aura lieu le 17 décembre à la salle du Baron.

Vœux du maire : (Mme QUOEX Valérie)

Les vœux du maire, ouverts à la population, auront lieu de 12 janvier à la salle du Baron.

Urbanisme PLUIh : (M. BRAIZE Richard)

L'arrêt du Pluih est programmée le 14 septembre par la CCHC.

Une enquête publique sera organisée en fin d'année.

Urbanisme statistique : (M. BRAIZE Richard)

Les statistiques sur le nombre d'autorisations d'urbanismes, instruit par la commune indique une moyenne annuelle de 200 dossiers (permis, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner...).

Personnels service technique : (M. MUFFAT Michel la Glière)

Le remplacement du responsable technique, sera effectué en interne.

Le conseil valide la prolongation d'un mois d'un saisonnier.

La séance est levée à 19h40.

P/Le Maire
M. MUFFAT Michel (La Glière)

